

NEWSLETTER DU PDC FRIBOURG

Nouvelles du Grand Conseil

La Loi scolaire est passée en 2e et 3e lecture durant cette session de septembre. Le PDC a soutenu cette nouvelle loi qui amène des nouveautés : elle permet de garantir l'enseignement de qualité pour l'école fribourgeoise. Un élément important de la loi, la bascule fiscale, a été rejetée par la majorité du Grand Conseil. Le PDC regrette cette décision car le problème n'est repoussé qu'à plus tard. En effet, il faudra bien trouver des économies suite à ce manque de 20 millions à la DICS.

Un grand succès pour les **JDC** : leur motion « pour freiner l'endettement des jeunes », soutenue à l'unanimité par le Groupe PDC, a été acceptée par le Grand Conseil. Cette motion vise à intégrer dans les écoles et collèges un cours mensuel sur « l'éducation à l'autogestion financière et économique ».

Le postulat de la députée **Gabrielle Bourguet** (*photo*) a été accepté. Ce Postulat demande la „Création d'un bureau cantonale d'information et de coordination pour le placement d'urgence des personnes âgées ».



Un autre postulat accepté lors de cette session est celui du député **Christian Ducotterd** (*photo*) sur l'étude de restructuration et de simplification des tâches de l'Etat. Celui-ci propose de revoir le fonctionnement et l'organisation de l'Etat, parallèlement aux coupes budgétaires : le but recherché n'étant pas la suppression mais plutôt la simplification et l'efficacité des tâches de l'Etat.

Nouvelles de la session d'automne du Parlement fédéral (8-26 septembre)

La Conseillère nationale **Christine Bulliard** se bat à Berne pour les droits de l'enfant. Sous son initiative, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture a déposé un postulat au sujet du « droit de l'enfant d'être entendu », accepté par le Conseil national durant cette session. De plus, Christine Bulliard a déposé une initiative parlementaire qui charge le Conseil fédéral de mettre en place un Ombussman (médiateur) pour les droits de l'enfant. Enfin, elle a déposé une interpellation pour la Participation de la Confédération aux coûts des mesures d'évacuation du capricorne asiatique. Les cantons ne peuvent pas attendre 2016. »

Le Conseiller national **Dominique de Buman** s'est beaucoup investi dans la modification de la loi sur les cartels, notamment en tant que rapporteur de la Commission de l'économie et des redevances. Celle-ci a trouvé un compromis qui permettrait de sortir du risque de l'impasse d'une loi en chantier depuis des années. Ce compromis vise à ne pas parler seulement des acteurs qui dominent le marché, mais également des autres acteurs incontournables du marché, qui ont pour effet de renchérir les produits.

L'enjeu est de permettre une petite amélioration du droit matériel des cartels qui justifieraient d'accepter la loi.

Le Conseiller aux Etats **Urs Schwaller** s'engage en faveur des familles en défendant notamment l'initiative du PDC suisse sur des « Allocations pour enfants et jeunes en formation, sans impôts! » Le PDC est seul contre tous pour soutenir une initiative qui décharge financièrement les familles avec des enfants (en formation particulièrement). Il n'est pas juste qu'un milliard soit prélevé sur les cinq milliards de francs d'allocations versées aux familles. L'initiative sera soumise en votation populaire l'année prochaine. Un deuxième objet qui a occupé Urs Schwaller pendant cette session est sa motion proposant de « mettre en place sans attendre un plan de redressement financier durable pour l'assurance-invalidité ». Les deux Conseils ont accepté de reprendre les travaux avec pour objectif d'assainir l'AI d'ici 2030.

Nouvelles du Parti cantonal



André Schoenenweid, 53 ans, ingénieur à l'EPFL, a été brillamment élu lors de l'Assemblée des délégués du 4 septembre dernier.

Mot du Président : « Merci pour votre confiance témoignée lors de l'assemblée. Les valeurs qui nous unissent sont notre véritable force pour convaincre et rassembler une majorité d'électeurs derrière le PDC, 1^{er} parti du canton de Fribourg. Un des objectifs de ma Présidence c'est l'unité du parti, le succès se gagne si nous sommes unis face aux défis à relever.

Je remercie Eric Menoud pour l'ensemble de son engagement exemplaire à la tête du PDC, je lui souhaite de belles satisfactions et le succès dans sa nouvelle fonction professionnelle ».

Marie-Anne Herrmann a été désignée nouvelle secrétaire administrative du PDC cantonal. Elle s'occupe de toute l'administration du parti, et en particulier la mise à jour des listes des membres du parti. 46 ans, mariée, mère de 2 enfants, vivant à Schmitten, Marie-Anne est depuis longtemps engagée dans le PDC, par exemple au Comité du PDC de Schmitten (depuis 2001) ou encore au PDC de la Singine (depuis 2011).

Nous rappelons les coordonnées du secrétariat cantonal : Route de Beaumont 20, CP 244, 1709 Fribourg, tel. 026 424 47 30, email info@pdc-fr.ch.



Pour tout renseignement complémentaire :

Albert Lambelet, chef de Groupe : 079 506 97 81

Sarah Perruchoud, secrétaire politique : 079 961 04 51